

GESTION DE LA GRIPPE AVIAIRE

TÉMOIGNAGES DES ÉLEVEUR-EUSES QUI L'ONT VÉCUE



UNE GESTION CATASTROPHIQUE DE LA CRISE

17 millions de volailles abattues, cinq fois plus que l'année dernière : c'est le chiffre de cette nouvelle crise de grippe aviaire. Mais derrière ce chiffre, il y a des élevages, des hommes et des femmes. Les éleveur-euses plein-air ont été stigmatisés, empêchés de travailler, bouleversés par l'incurie des décisions prises par le Ministère et les interprofessions. Des choix économiques, avant d'être sanitaires, ont mis en difficulté tous les éleveurs de cette filière et éprouvé des services de l'État déjà exsangues sur le terrain.

Obligation de claustre toutes les volailles de plein-air, sur tout le territoire depuis le 5 novembre, pour la toute première fois. Ils constatent l'échec de cette mesure, ses conséquences en cascades, de la perte de sens, à la maltraitance de leurs animaux,

à l'arrêt pur et simple de l'activité, quand tant d'autres auraient pu être prises. Être obligés d'enterrer leurs propres volailles sur leurs fermes, de couper la ventilation, faute de moyens d'équarrissage...

Telles sont les conséquences concrètes et traumatisantes des décisions du ministère et des interpros, qui continuent de refuser d'attaquer le problème à sa racine : l'industrialisation de la filière volailles marquée par une sur-densité, des flux incessants et en constante augmentation du fait de la segmentation de la production, et un appauvrissement génétique des animaux.

Des éleveurs et éleveuses ont spontanément pris la plume pour raconter, sans fard, ce qu'ils et elles ont vécu, lors de cette nouvelle crise de grippe aviaire, la pire à ce jour.

La Confédération paysanne a souhaité publier leurs paroles pour faire connaître leur vécu.

VIRGINIE

« Un combat qui s'annonce encore long... »

« Voilà quelques phrases qui pourraient résumer mes sentiments depuis le début de cette nouvelle crise :

- Agacement, à l'annonce d'un nouveau confinement de toutes les volailles de France, cette fois sans dérogation et sans négociation possibles, en novembre 2021.
- Certaine d'avoir fait le bon choix en refusant de confiner mes poulets, lors du 1^{er} contrôle des véto, mais avec déjà un doute de convaincre face à l'entêtement de ceux-ci quant à la responsabilité de l'élevage plein-air dans la propagation du virus...
- Inquiétude quand les mises en demeures et menaces de procès-verbal tombent.
- Énergie positive à la création de *Sauve qui poule Poitou*, qui rassemble aujourd'hui 80 éleveurs(euses) qui ne sont pas seuls(es).
- Colère, dégoût, dépit, en voyant l'ampleur de la catastrophe et la gestion pitoyable de l'épidémie.
- Abattement à l'annonce des mesures de dépeuplement annoncées qui vont entraîner des mois d'arrêt d'activité et de vente pour des éleveur-euses qui ne sont pas touchés(ées) par la grippe aviaire !
- Une énergie grandissante du collectif qui ne désarme pas, et qui se traduit par la création d'un site, puis d'une association pour qu'éleveurs-euses et consommateur-rices soient plus fort-es, et par un beau rassemblement à Niort.
- Un combat qui s'annonce encore long pour faire changer la législation des élevages plein-air, qui n'est absolument pas adaptée et qui est en train de conduire notre modèle agricole à la disparition si rien ne change. »



DANIEL ET NATHALIE

Après le jour d'avant

«Il est 6 heures du matin ce 17 mai 2022 un jour comme les autresen apparence.

40 années défilent devant mes yeux où se bousculent de beaux souvenirs, mais aussi d'autres, plus douloureux.

Pour la première fois, depuis 40 ans le silence s'est installé sur ma ferme, je n'entends plus le piaillage de mes volailles.

Ce qui faisait mon quotidien depuis mon installation en agriculture a laissé place à un immense vide.

Combien de volailles ai-je élevé toutes ces années dans le respect de mes convictions. Elles ont fait le bonheur de nombreux palais et hier un tsunami a tout englouti.

On me dit *«Monsieur, vous risquez de contaminer d'autres volailles alors il faut tout faire disparaître, débrouillez-vous...»*. Alors l'euthanasie pour moi inacceptable, on se débrouille autrement.

Et ce matin que reste-t-il : rien.

Vous croyez vraiment que nous sommes la cause de tout cet énorme bordel, je rêve... Mes volailles se portaient magnifiquement bien, MAIS avant de trouver le vrai coupable on met tout le monde en

garde à vue et puis on s'aperçoit que le vrai coupable on ne peut pas trop y toucher (au cas où) alors on regarde vers les petits éleveurs ils sont trop faibles ils diront rien.

Vous rigolez, nous sommes petits oui, mais nous sommes nombreux et tous unis par les mêmes valeurs. Nous avons déjà bien démontré que notre mode d'élevage n'est pas le vecteur de ce fichu virus, mais chut faut pas le dire...

Eh bien non ! Nous n'allons pas nous taire : laissez-nous travailler comme nous le faisons depuis des générations en laissant nos volailles s'épanouir en plein-air là où elles puisent ce qui les rend fortes : de l'espace qui les rend vigoureuses, de l'air qui les rend vaillantes.

Nous soutenons *Sauve qui poule*, né de ces incohérences et forts de nos valeurs. Nous continuerons à faire entendre nos voix bien au-dessus du brouhaha du monde politique.»

BENOÎT

Volailles en plein-air et circuit court : une production exigeante et pointue, des éleveurs rigoureux qui doivent être respectés !

«Éleveurs de volailles en plein-air, commercialisant directement nos animaux auprès des consommateurs, nous apportons un service à nos concitoyens. C'est cette place que nous avons dans la société et nous en sommes fiers. Nous interdire de travailler ce n'est pas que nous détruire économiquement c'est nous anéantir socialement. Non, notre activité n'est pas un business comme un autre qui peut se compenser par des indemnités !

Nous sommes professionnels, exigeants et consciencieux, mais les règles imposées par la production industrielle n'ont pas de sens pour nos élevages et ne peuvent s'appliquer !

La vente directe oblige un résultat sans faille ! Le producteur présentant lui-même son produit au consommateur n'a pas le droit à l'erreur. La viande ou les œufs qu'il présente sont obligatoirement sains et de qualité, sinon son avenir est menacé.

Les conditions d'élevage : le principal outil pour des volailles parfaites

Le nombre d'animaux présents sur un site, la taille des bâtiments, les surfaces extérieures réellement accessibles, les souches d'animaux sélectionnées pour leur rusticité, un aliment maîtrisé, les connaissances et le regard de l'éleveur sont les ingrédients d'une production réussie. Ne toucher qu'à un seul de ces aspects met en danger l'élevage.

L'autonomie, l'outil principal de prévention sanitaire, permet de limiter les flux entrants et sortants des exploitations.

Les problèmes sanitaires sont principalement véhiculés par les intervenants spécialisés dans la volaille. Limiter leur nombre est le meilleur moyen de se prémunir.



L'alimentation gérée par le producteur

Les petits bâtiments simples ne nécessitent pas d'intervention de techniciens extérieurs pour la réparation et l'entretien.

Pas de passage non plus de technicien de filière.

En petite structure, pas de machine ou d'équipes spécialisées pour ramasser les volailles.

Le transport est assuré par le producteur

Ce mode de production est une attente d'une grande partie de citoyens. Il doit être reconnu avec ses réalités. Les réglementations doivent le respecter. Il ne peut être sacrifié sur l'autel de l'agro-industrie.

Monsieur le ministre de l'Agriculture, monsieur le Président, Respectez les éleveurs, respectez les consommateurs, respectez les animaux, adaptez les règles.»



HUBERT

Au risque de perdre peut-être mon élevage, je ne perdrai pas ma dignité.

«Lorsque je me suis installé paysan, comme éleveur de volailles en agriculture biologique et en vente directe, je n'avais qu'un seul objectif exigeant de moi beaucoup de responsabilités. L'obligation de proposer des volailles saines, gouteuses, biologiques et appréciées par des consommateurs et qui me permettrait d'en vivre modestement.

Je venais de quitter un GAEC laitier au bout de 10 ans durant lesquels j'ai rémunéré ma banque et les coopératives. L'obligation de vendre des volailles saines semble une condition qui va de sens. Je nourris des familles, des collègues et lycées. Je fournis des Biocoop, des épiceries bio... Les 50 000 poulets et pintades élevés depuis 13 ans n'ont jamais rendu personne malade. Au début, cela était ma hantise, mais

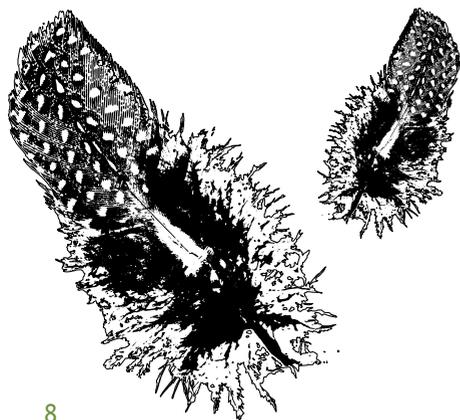
depuis longtemps, je sais que la qualité sanitaire de mes volailles est étroitement liée à la qualité de l'environnement que je leur offre...

L'obligation de proposer des volailles dont les saveurs me rappelaient celle du poulet de ma grand-mère et pour qui nous nous disputons la crête et les pattes. Seules les souches rustiques à croissance lente, dont

Que me reste-t-il aujourd'hui comme alternatives ?

les parcours herbeux offrent nourriture et espace permettent cette qualité gustative. L'obligation d'offrir à mes consommateurs des volailles nourries sans OGM, soignées sans aucun médicament chimique, nourries avec des matières premières préservées d'insecticides, de fongicides ou d'herbicides. C'est une obligation morale que je me suis fixée et qui est garantie par un organisme certificateur « indépendant ».

L'obligation de proposer des volailles appréciées par les consommateurs parle à tous ceux, comme moi qui commercialisent en vente directe ou en circuits-courts. Pour en vivre, les consommateurs doivent apprécier mes volailles pour continuer à les acheter. Il n'y a pas d'échappatoire, personne d'autre à incriminer en cas d'échec,



ni de plan B. Apprécier leurs saveurs, mais aussi le mode d'élevage, la fabrication de l'aliment à la ferme. Apprécier mon souci perpétuel du bien-être de mes volailles durant leur croissance et dont je suis le seul garant. Apprécier enfin des volailles parfois plus chères que sur les étals des grandes surfaces parce que choisir comment s'alimenter doit continuer à être un choix offert à tous.

Depuis le début de mon activité, j'ai très vite j'ai compris que l'élevage plein-air en circuit court était une sorte d'appendice difforme de « l'aviculture ». Pour commencer et pour planter le décor, afin d'obtenir le statut d'agriculteur reconnu par la MSA, notre sécurité sociale à nous paysans, il me fallait au minimum une surface de bâtiment de 1200 m² ou une surface minimum de terres que je n'avais pas.

Aujourd'hui, en plein rythme de croisière, j'ai au total 155 m² avec 4 cabanes mobiles. Cela commençait mal et j'ai dû batailler pour être reconnu par d'autres artifices ! Face à une réglementation sanitaire unique et inique pour encadrer tous les élevages avicoles, je me suis adapté à toutes les injonctions qui m'étaient faites, en responsabilité et en totale honnêteté vis-à-vis des consommateurs. Je n'ai jamais désinfecté mes bâtiments pour tuer le microbisme ambiant, indispensable à l'équilibre sanitaire d'un élevage et au développement des résistances. Je n'ai jamais enfermé mes volailles parce que ces dernières vivent naturellement dehors. Au pied de mes parcours, 3 ha d'étangs accueillent pendant les migrations, toutes sortes d'espèces d'oiseaux. Aussi, en ce

qui concerne la grippe aviaire, la contamination directe avec l'avifaune sauvage me concerne plus que quiconque. Certains pourraient penser que c'est suicidaire de laisser mes volailles dehors, ou comme ces spécialistes ou scientifiques « hors-sols », de criminel. J'essaie de rester lucide et assume mes choix face à la bien-pensance que les autorités sanitaires cherchent à décréter. Je ne veux pas être assimilé à « l'élevage avicole » tel qu'il est majoritaire en France qui découle d'une évolution in-

Je ne veux pas être assimilé à l'élevage avicole tel qu'il est majoritairement en France et découle d'une évolution industrielle frénétique

dustrielle frénétique.

Un « producteur » de viande de volaille, intégré à un groupement ou une coopérative n'a que très peu de marge de manœuvre dans ses choix. Choix des souches de ses volailles, de l'alimentation, de la médication, du poids final, de l'âge d'abattage ou des durées de vides sanitaires. Il est juste là pour surveiller et vérifier que tout est fait comme on lui demande et en prenant tous les risques à son compte... Je ne suis pas ce producteur-là et ne fais donc pas le même métier. Je suis un éleveur et mon expertise empirique de l'élevage de volailles de qualité et saines, nourrie par l'expérimentation, l'observation et le respect des

règles fondamentales d'hygiène, n'a rien à envier au savoir des techniciens de filières. En matière de sécurité alimentaire, je suis très exigeant et ne joue pas avec le feu, je n'en ai aucune envie et aucun intérêt.

La bien-pensance du productivisme, celle qui a amené nos administrations à oublier que d'autres modèles existent, hors de la course à la rationalisation et l'intensification. Des modèles résilients, cohérents, en accord avec les attentes sociétales de plus en plus prégnantes sur la qualité de l'alimentation, sur le bien-être animal, sur la préservation de notre environnement...

La certification biologique de mes productions par un organisme certificateur est une garantie supplémentaire apportée à mes consommateurs que mes pratiques

sont contrôlées et correspondent bien au cahier des charges de l'agriculture biologique. Mais quelle garantie? Aujourd'hui, je me sens bien seul et malgré nos interpellations, le silence de nos organismes certificateurs indépendants durant cette crise de grippe aviaire en dit long. Les fondamentaux exigés pour l'élevage de volailles biologiques sont bafoués et les consommateurs floués.

Dois-je poursuivre à faire confiance à un organisme qui ne respecte pas son contrat? Où est la contrepartie de notre contribution financière à ces organismes qui doivent nous apporter la crédibilité reconvenue auprès du grand public, éthique en matière de culture, d'élevage et de bien-être animal? Pourquoi ces organismes se taisent-ils aujourd'hui? Quelle est leur réelle indépendance?



Les pouvoirs publics sont donc responsables de cet état des lieux en ayant favorisé l'industrialisation de l'élevage comme ils sont responsables en parallèle de la non-reconnaissance de mon modèle d'élevage. Ils sont responsables également de la discrimination faite à l'encontre de nos petits élevages en appliquant des mesures avec des coûts d'analyses et frais vétérinaires qui ne sont pas proportionnés à la taille des élevages. Nos petits élevages sont donc nettement désavantagés sans que cela n'émeuve personne.

Aussi, l'État sera responsable de son choix ou non de reconnaître l'élevage plein-air comme singulier et donc nécessitant une adaptabilité de son encadrement réglementaire.

Stéphane Hessel, avec son « Indignez-vous » inspirait et m'a inspiré face aux fatalistes, aux résignés ou aux frileux. Cette injonction ou préconisation « n'était pas une invitation à la révolte, mais à la lucidité à une exigence d'action. » C'est en ces termes qu'a été prononcé l'hommage de la nation lors de ses obsèques.

Je revendique donc le droit à l'indignation et reproche à l'État sa démagogie quand il met à l'honneur une figure de la désobéissance civile tout en s'acharnant sans état d'âme sur certains collègues (amendes, mise en de-

meure, appel à comparaître, euthanasie des volailles saines...) pour l'exemple.

Indignons-nous. La désobéissance civile, pacifique, publique et dans l'intérêt général découle du caractère démocratique de notre système. Elle permettra la reconnaissance de notre objection de conscience tout en remettant en question des normes liberticides et illégitimes.

Que me reste-t-il aujourd'hui comme alternatives ?

Accepter des mesures totalement inefficaces et discriminatoires au risque de voir disparaître l'élevage plein-air ou toute approche sensée du bien-être animal? Sauver mon gagne-pain au détriment de mes convictions et m'épuiser psychologiquement ?

Alors non, sans des adaptations cohérentes et adaptées des règles régissant nos élevages, je ne me soumettrai pas aux services de l'état concernant les mesures de biosécurité imposées. Au risque de perdre peut-être mon élevage, je ne perdrai pas ma dignité.»

HÉLÈNE éleveuse à Mazières en Gâtine

Si un jour je dois claustrer mes volailles, ce métier n'aura plus de sens à mes yeux...

« À l'installation, j'ai fait un choix en pleine conscience, le choix de ne pas bétonner, de ne pas couper le chêne à l'entrée «pour que les camions puissent passer», de ne pas affubler à ce beau coin de campagne un gros bâtiment. Le choix de travailler sans mécanisation, de planter des arbres, de construire des cabanes en bois intégrées dans le paysage, de voir mes poulets gambader dans l'herbe, se nourrir d'insectes et de ce qu'ils trouvent dans le sol. Le choix de vendre directement aux consommateurs en parlant de la meilleure recette. «C'est beau chez toi et tes poulets sont heureux», c'est ce que me disent les visiteurs.

J'ai choisi, je crois, de respecter le vivant dans son ensemble.

Sans le savoir, j'ai mis toutes les conditions en place pour lutter contre la grippe aviaire. Or depuis cet hiver, on me dit que je ferais mal mon travail, que je suis dangereuse et inconsciente à laisser mes poulets dehors! Irrespectueuse des autres... Vraiment ? Serait-ce stupide de ressentir au plus profond de soi que les volailles seront en meilleure santé si elles ne sont pas entassées, stressées dans des bâtiments aseptisés? Le virus de la grippe aviaire s'attaque aux voies respiratoires. Alors que penser de la poussière dégagée dans ces gros modules qui fragilisent les poumons des volailles?

Mais pour qui suis-je dangereuse en fait? Pour les intérêts économiques de ceux qui possèdent déjà le pouvoir par l'argent? Et si on change d'angle, suis-je toujours aussi dangereuse au regard de ce qu'on veut construire comme monde demain?

Si un jour je dois claustrer mes volailles, ce métier n'aura plus de sens à mes yeux et j'arrêterai. Je serai très triste, parce que j'ai un beau métier...»

AURÉLIA éleveuse de poules pondeuses

Écœurée de vendre des œufs étiquetés « bio », « élevé en plein-air » parce que la loi m’y autorise alors que ça n’était pas vrai.

« Il y a maintenant quatre ans, j’ai choisi de changer de vie, pour devenir paysanne et voir mes enfants grandir. Ce retour à mes vraies valeurs s’est concrétisé par mon installation sur un petit élevage de poules pondeuses bio en vente directe.

Si je me suis posée quelques temps la question du mode de commercialisation, élever mes poules en plein-air a toujours été une évidence.

Sans aucune connaissance en élevage de volailles, lorsque l’on m’a demandé en novembre 2020 d’enfermer ma première bande de poules pour cause de grippe aviaire, je ne me suis pas posé de questions et je l’ai fait. Les conséquences ont été désastreuses, les poules se sont mises à se piquer puis à s’entretuer. Mon quotidien se résumait à ramasser des poules mortes tuées par leurs congénères... Je me suis alors jurée de ne plus jamais les renfermer.

Puis l’automne 2021 est arrivé avec sa nouvelle épidémie de grippe aviaire et ses nouvelles contraintes : plus de dérogation à la claustration pour les petits élevages en plein-air.

Après avoir résisté quelques semaines, la peur a pris le dessus et j’ai de nouveau enfermé mes animaux. La peur non pas de la grippe aviaire, mais la peur d’être responsable de l’abattage préventif des animaux

de mes collègues, la peur des amendes, la peur de ne plus pouvoir commercialiser mes œufs, la peur des mauvaises relations avec les voisins...

Par chance cette fois pas de picage ni de mortalité. Malgré tout, mon travail avait perdu son sens.

N’en déplaise à certains, nous, éleveurs, aimons nos animaux. Personne ne peut exercer ce métier avec tous les bonheurs qu’il apporte, mais aussi avec toutes ses contraintes sans une profonde passion.

J’ai été dégoûtée de me lever tous les matins pour soigner mes poules que je voyais malheureuses enfermées dans ce bâtiment.

Écœurée de vendre des œufs étiquetés « bio », « élevé en plein-air » parce que la loi m’y autorise alors que ça n’était pas vrai.

Saisie d’un sentiment d’injustice face à toutes ces règles de « sécurité » qui ne concernent pas le mode d’élevage que j’ai choisi.

Grâce au collectif *Sauve qui poule*, j’ai rencontré des personnes avec qui je partage de nombreuses valeurs et j’ai repris confiance en mon métier d’éleveuse de volailles plein-air.

Aujourd’hui mes poules ont retrouvé leur liberté et moi, mon bonheur de les voir dehors».

OLIVIER

Qu'ils constatent les conséquences de leur inaction.

« Les entreprises naissent, vivent et meurent.

Le modèle dominant a été construit il y a 60 ans, très certainement par des hommes et des femmes comme nous, mais il est voué à l'échec, disparition des paysans, disparition des savoirs, de la créativité, de l'adaptation, de la biodiversité, du vivant. Nos politiques par peur de l'effondrement défendent ce modèle.

Pour moi la sagesse des politiques serait de nous défendre tout en accompagnant la fin d'un système, s'ils ne font rien je leur souhaite de vivre suffisamment vieux pour qu'ils constatent les conséquences de leur inaction. »



LAURE

Pensées d'une paysanne qui était fière de ce qu'elle faisait et construit, mais qui en est moins sûre.

«Je me suis installée en rejoignant mon mari en 2007. Cela fait 15 ans que j'éleve des volailles en bio sur 3 cabanes mobiles de 30 m² en vente directe. Mon mari s'occupe de 2 bâtiments de volailles en filière bio depuis 2002 et nous avons aussi un cheptel de brebis. Nous avons monté un magasin de producteurs sur Thouars et étions donc très fiers de vendre nos volailles et agneaux en direct. Et déjà l'année dernière on nous demande de confiner nos volailles (il y avait déjà eu une année de confinement, mais plus courte). Au début, je n'ai pas confiné mes volailles.

Puis par peur des voisins, des amendes, j'ai cédé à la pression et je les ai enfermées. Pour que les volailles soient bien paillées tous les jours. Et on prend son mal en patience. On met en place la biosécurité, on fait des sas...

Et en automne 2021, on recommence. Et là je commence à me demander si faire de la volaille plein-air a du sens. Je commence à alerter mes consommateurs sur l'absurdité pour moi de les renfermer. Ils sont comme

moi indignés. Mais la grippe aviaire me semblait loin.

Début mars un cas à Genneton et de nombreux cas en Vendée. Et là on prend pleinement conscience de la machine à nous compresser se mettre en route : plus d'abattage toutes les semaines, visite sanitaire, écouvillons et abattage de tout un lot d'un coup. On se sent tout petit. Branle-bas de combat pour tout vendre.

Heureusement, les consommateurs sont consomm'acteurs et une grande solidarité se met en place. Cela fait chaud au cœur. Puis avoir les infos de *Sauve qui poule* et partager les expériences de chacun permet de ne pas s'isoler et positiver.

Mais je vous avoue que je passe par un tas d'émotions qui se succèdent, se chevauchent parfois : colère, amertume, peur de l'avenir, découragée, positivité, envie de faire moins de volailles et en complément faire autre chose, ne pas savoir comment redémarrer, doute. En bref, je ne sais plus où j'en suis et me pose beaucoup de questions. Peut-être de trop.»

Heureusement les consommateurs sont consomm'acteurs et une grande solidarité se met en place. Cela fait chaud au cœur.

FABRICE

Je sais que mon mode d'élevage à de multiples vertus sociétale, environnementale.

«Il est 5 heures du matin ma ferme s'éveille. Lentement la nuit laisse place à cette lumière douce, dès le seuil de ma porte franchie mes sens annoncent la journée.

Il a plu hier. La brume a recouvert mes prairies entourées de haies en contrebas de mes poulaillers.

Les odeurs de terre humide mêlées à l'herbe fraîchement coupée ont enivré mes narines. À l'ordinaire, mes poulets auraient envahi leur parc picorant de droite à gauche avant que le soleil ne soit trop fort.

À cet instant précis je me sens fier d'être éleveur. C'est pour ces moments-là que je fais ce métier avec passion et conviction depuis plus de 30 ans.

Comme tous les mardis, je vais abattre mes volailles chez mon collègue Jean Paul, des poulets fermiers, bien dodus avec une

belle crête rouge...

Mais ce matin, je suis là seul, ma ferme est triste les parcs sont vides, la grippe aviaire a sévi dans la région sans pour autant m'atteindre.

Je sais que mon mode d'élevage à de multiples vertus sociétale, environnementale et c'est ce que je veux laisser aux générations futures pour faire perdurer ce si joli métier...»



ISABELLE

Si nous devons perdre notre spécificité d'élevage en plein-air, je ne pourrais certainement pas continuer.

«J'ai débuté mon élevage de poulets il y a 15 ans, n'y connaissant rien, tout d'abord pour la famille, les amis, 50 poulets pour voir... Aujourd'hui, j'éleve 3500 poulets par an. Le passage au bio est très vite devenu une évidence, toute la ferme a ainsi été convertie (terres et vaches laitières), mettant ainsi notre revenu tiré de la ferme en harmonie avec nos convictions personnelles. Un mieux-être personnel évident.

La réussite de mon élevage m'a apporté bien plus que je ne pouvais l'imaginer ; lui qui ne devait nous apporter qu'un revenu complémentaire subissant de plein fouet la crise laitière. Rien n'est plus gratifiant en effet que des compliments sur le dernier poulet partagé en famille, qui rappelle celui que faisait la grand-mère le dimanche. D'un métier qui isole parfois les hommes, celui que j'ai choisi en vente directe, m'a au contraire permis de rencontrer quantités de personnes lors des ventes à la ferme ou lors des AMAP, et d'avoir avec elles des

échanges d'une grande richesse. Et même si le combat est loin d'être gagné, je suis très fière de contribuer à une meilleure alimentation dans les cantines scolaires.

Par leurs achats, les consommateurs nous font vivre, nous devons leur garantir un poulet sain, impossible de tricher, au risque de se détourner.

Aujourd'hui, tout comme moi, les consommateurs sont consternés par les décisions prises. J'ai confiné mes volailles, un temps, et sentais le regard accusateur de mes poulets. Gagnée par la confiance que m'a redonnée le groupe *Sauve qui poule*, j'ai libéré mes volailles, persuadée du bon sens de mon travail. Surtout ne pas mentir aux gens. Si nous devons perdre notre spécificité d'élevage en plein-air, je ne pourrais certainement pas continuer, convaincue d'aller dans le mur, de ne pas prendre la bonne direction, ne plus être en harmonie avec moi-même.»

NICOLAS ET ALEXANDRA

Les services vétérinaires nous ont abattu 485 VOLAILLES SAINES.

«Nous sommes installés depuis 2019 en volailles plein-air. Pour nous c'était évident pour le bien-être animal et pour nos consommateurs.

Nous commercialisons le tout en vente directe sur les Départements des Deux-Sèvres, la Vienne, la région Parisienne et la Picardie.

Depuis le 28 février 2022, nous sommes passés en zone de protection suite à un cas de grippe aviaire sur de la dinde industrielle sur la commune de la Chapelle Saint Etienne. À partir de ce moment-là, nous n'avons pas pu commercialiser nos volailles, car les services vétérinaires nous imposaient des écouvillons à notre charge avant de faire un abattage. Difficile quand nous avons peu de trésorerie.

Nos volailles étaient dehors jusqu'à cette date, nous avons préféré les enfermer suite à cela, car les services vétérinaires circulaient sur la commune.

En date du 25 mars 2022, nous avons reçu un arrêté préfectoral pour procéder au dépeuplement sur le département, nous sommes les premiers d'une longue liste... Cet arrêté préfectoral stipulait l'abattage préventif de nos volailles SAINES dans un délai de 10 jours.

Un mois après toujours rien, nous nous sommes dit « ils nous ont oubliés », mais non.

Le 2 mai 2022, Nicolas reçoit un appel du Directeur des services vétérinaires, lui demandant «pourquoi refusez-vous l'abattage préventif?» Nicolas lui répond «mes volailles sont saines, je ne comprends pas pourquoi cet abattage sur des volailles saines», il me répond «nous obéissons aux ordres de la DGAL».

Il m'indique également que le 04 mai 2022 l'abattage de nos volailles était programmé pour 9 h 30.

Le 4 mai 2022, nous étions prêts et nous les attendions, mais le matin comme prévu personne. Nicolas décide de les appeler et là on lui dit que c'est cet après-midi.

14 h 30 : le massacre va commencer tout d'abord les services vétérinaires et le vétérinaire arrivent, suivi des gendarmes venus sur les ordres de la Préfète, puis les ramasseurs et l'équarrisseur.

Nous leur demandons de suivre le protocole Biosécurité que nous avons instauré sur la ferme.

L'euthanasie de nos VOLAILLES SAINES commence et là c'est avec le cœur lourd que nous assistons à ce désastre.

Suite à cela, les services vétérinaires nous ont abattu 485 VOLAILLES SAINES.

Cette mascarade est faite dans le but de protéger un bâtiment de reproduction d'oies de sélection.

Nous ne faisons pas ce métier pour en arriver là. Nous avons été mis à terre pour protéger l'industrialisation. Le dossier d'indemnisation est rempli, nous ne savons pas quand ni combien nous serons indemnisés. Pour nous l'avenir est incertain vu les nouvelles normes Biosécurité qu'ils veulent mettre en place.»



SARAH

Après la colère vient le temps de la révolte et de la construction, j'espère pouvoir y contribuer du mieux possible.

«Ça va faire deux mois que je ne lâche plus mon téléphone une application pour lire les messages des collègues de *Sauve qui Poule Poitou*. Sans ce groupe je pense que l'angoisse m'aurait submergée en cette année 2022 de crise de grippe aviaire.

Je me présente, Sarah, éleveuse de volailles bios depuis 2014 à Saint Mesmin en Vendée. J'ai 3 bâtiments mobiles de 120 M2 sur 2ha de parcours arborés et je fabrique l'alimentation de mes volailles. J'ai travaillé avec une coopérative bio depuis mon installation jusqu'à l'année dernière. J'ai progressivement vendu mes volailles en direct jusqu'à cette année, où j'ai passé un cap très important pour moi : celui de voler de mes propres ailes sans la coopérative pour ne faire que de la vente directe. Je vends aujourd'hui environ 100 volailles par semaine (poulets, pintades et dindes) moi-même, au marché, à des magasins et pour les cantines scolaires locales. C'est une activité qui me plaît beaucoup, qui me permet de m'épanouir et d'être au contact de beaucoup de monde, je suis très fière de ce que j'ai choisi de faire comme métier.

J'ai choisi ce métier de paysanne pour pouvoir faire ce que je veux.

Qu'est-ce que je veux, qu'est-ce qui m'anime ? La liberté de décision, le respect de mes congénères et du vivant.

Je répète, j'ai choisi ce métier de paysanne, en connaissance de cause, après sept années de réflexions et d'expériences dans la vie. J'ai choisi ce métier de paysanne, car j'ai choisi de prendre ma responsabilité dans ce monde. J'ai choisi ce métier de paysanne parce que j'ai des convictions.

J'ai choisi de m'engager par les actes, je suis de celles et ceux qui veulent construire un autre monde, moins pollué et moins polluant, plus juste et moins pyramidal, plus sain et plus respectueux.

Mais voilà, ce que j'ai choisi de faire a du mal à entrer dans une case sur les tableurs de la Chambre d'Agriculture, ce que j'ai choisi de faire est pointé du doigt par les scientifiques et le monde de la production concentrationnaire...

Plus le temps passe, plus j'ai l'impression que ma liberté gêne beaucoup de monde.

Plus le temps passe, plus on voit fleurir d'idées idiotes dans nos campagnes, ou devrais-je dire, ce qu'il reste de nos campagnes...

Depuis quand enfermer les animaux les a rendus plus sains ? Depuis quand désinfecter à tour de bras a rendu un milieu plus sûr ?

Depuis quand la nature est-elle dangereuse?

Le sentiment qui m'anime aujourd'hui est la colère. Et ce n'est pas ce que je souhaite.

Le sentiment qui m'anime est la colère contre toutes les absurdités que je vois et que j'entends tous les jours dans les grands médias et dans la bouche de nos politiques. Où sont passés les vrais gens? Ceux qui n'ont pas besoin qu'on les traite comme des enfants (et encore c'est une insulte pour les enfants), ceux qui ont encore la lucidité de réfléchir et de remettre en question les règles que certains puissants veulent pour tous?

Le sentiment qui m'anime est la colère de ne pas voir et de ne pas entendre tous les jours dans les grands médias et dans la bouche de nos politiques cette fameuse lucidité, et de m'apercevoir chaque jour un peu plus que ce sont les plus forts qui gagnent dans notre beau monde démocratique.

Après la colère vient le temps de la révolte et de la construction, j'espère pouvoir y contribuer du mieux possible.»

BASTIEN

Face au rouleau compresseur de la filière industrielle et des autorités sanitaires qui veulent nous faire disparaître, il faut continuer à se battre !

«Je suis installé en volailles de chair, en GAEC avec ma compagne qui fait des plantes aromatiques et médicinales. Les premiers poussins sont arrivés il y a seulement quelques mois, début janvier 2022. Ils restent quelques semaines en poussinière avant de rejoindre des cabanes mobiles de 45 m² sur une parcelle de 1 ha. Nous avons aussi 10 ha de cultures que nous souhaitons utiliser pour l'alimentation des volailles dès que nous serons organisés pour cela. Tout est en bio, ce qui est une évidence pour nous après avoir passé plusieurs années dans des associations d'agriculteurs bio pour développer ce mode de production.

Tout a commencé au mois de novembre, la grippe aviaire est de retour (ou «influenza aviaire» parce que ça fait plus classe en espagnol ou parce que le mot grippe est tabou je ne sais pas...). C'était déjà le cas l'année dernière et régulièrement depuis quelques années. Des mesures étaient prises pour confiner les volailles afin de les isoler le plus possible des oiseaux sauvages, source primaire de contamination, mais des dérogations avaient pu être obtenues pour les volailles bio et en plein-air. Les contraintes étaient mal acceptées à juste titre : parcours réduits, contrôle par un vétérinaire pour obtenir une autorisation de sortir les animaux...mais ce dispositif avait

au moins le mérite de reconnaître les spécificités des petits élevages de volailles bio et plein-air. Le parcours est une nécessité pour les volailles et ces élevages sont moins à risque avec des flux de camions et de personnes moins importants et des concentrations d'animaux plus faibles. Mais pour cette année : niet! Pas de dérogations. Il y a eu des manifestations, mais rien n'a changé. Libre à chacun d'appliquer le confinement ou de laisser sortir ses volailles et de prendre le risque d'être dénoncé aux autorités. Jusque-là ça ne me stressait pas encore trop, c'était plus une préoccupation à long terme : quel avenir pour la production de volailles en plein-air avec la grippe aviaire et des règles sanitaires de plus en plus inadaptées à nos élevages.

Mais le couperet est vraiment tombé au cœur de l'hiver (fin février, début mars, je ne sais plus...) : le couvoir ne pourra pas nous livrer les poussins pour notre 3^e lot. La souche de grippe aviaire est plus virulente que les années précédentes et c'est une hécatombe dans la filière industrielle vendéenne. Pour couronner le tout, il faut se dépêcher de tout vendre, il se dit qu'une date butoir sera fixée au-delà de laquelle toutes les volailles devront être abattues ou euthanasiées. J'ai passé 1 journée ou 2 à réaliser dans quelle situation on se trouvait après quoi je me suis senti abattu et impuis-

sant. J'avais très envie de pleurer. La production venait de démarrer et j'avais passé beaucoup de temps à prendre contact avec de futurs consommateurs et des magasins. Comment vendre mes produits dans cette situation? Je n'avais pas encore fait ma première vente et je ne pouvais pas m'appuyer sur la solidarité de clients habituels. Je n'ai pas repris contact avec les magasins, qu'est-ce que je leur aurais dit sans connaître la date de reprise?

Après cette période difficile, j'ai pu me remotiver, notamment grâce au collectif *Sauve qui Poule Poitou*, qui a permis de se soutenir entre collègues, de partager les informations et de faire valoir nos revendications auprès des autorités. Mes premières ventes se sont bien déroulées grâce à la solidarité des consommateurs qui ont fait du stock dans leurs congélateurs en prévision de la pénurie de volailles locales.

J'ai pu tout vendre et éviter les abatages préventifs contrairement à d'autres éleveurs du collectif... J'ai essayé de voir le côté positif en me lançant dans des travaux sur la ferme avec le temps libéré par l'absence d'animaux.

Reste que le démarrage de mon activité a été coupé dans son élan. J'ai réalisé des investissements au moment de mon installation, mais ils vont être très peu

rentabilisés en 2022. C'est pourtant indispensable que cet atelier tourne pour que la ferme puisse dégager du revenu et que ma famille puisse vivre! Aujourd'hui, j'attends l'autorisation de remettre des poussins (fin juin?) avec l'inquiétude d'une nouvelle vague de grippe aviaire et de règles sanitaires imposées par la filière industrielle et toujours plus déconnectées de la réalité de nos élevages. Je suis convaincu que le mode d'élevage défendu par les membres du collectif *Sauve qui Poule* est une des solutions au problème. Face au rouleau compresseur de la filière industrielle et des autorités sanitaires qui veulent nous faire disparaître, il faut continuer à se battre!»



JEAN-PAUL

Et cette victoire collective accrochée sur mon cœur, rien ni personne ne pourra me la retirer.

«Coup d'œil dans le rétro. Ce matin, je ne dors pas il ne fait pas encore clair. Peut-être 3, ou 4 heures. Ma tête est en pleine effervescence : plus une seule volaille sur l'ensemble de la ferme. La dernière fois, c'était il y a 45 ans. Mais à l'époque les volailles étaient malades et mourraient.

Délaissant les sentiments de colère, je me lance dans une rétrospective de mes 35 ans de vie de paysan éleveur de volaille bio+ 10 ans auparavant de participation à la vie sur la ferme familiale.

Le premier sentiment qui me vient à l'esprit, c'est une grande fierté d'avoir osé mettre en pratique ce en quoi je crois, pas à pas, avec modestie, mais avec une grande détermination, et en y investissant toute mon intelligence et énergie. Trop d'énergie, peut-être ; ça m'a coûté une dissolution de GAEC et contribué largement à la rupture de mon couple. (Le quoi qu'il en coûte bien avant Macron !)

Un sentiment global de satisfaction, d'avoir atteint un équilibre.

Économiquement, avec Dominique, avant, puis avec Yoann, notre fils, maintenant, nous vivons de notre travail, et pouvons investir et embaucher au besoin.

Techniquement et collectivement, nous trouvons l'énergie de toujours nous adapter.

Mais surtout socialement, nous construisons cette cohésion sociale entre des paysans, des consommateurs, des citoyens, des gens attachés à leur pays, leur culture, leur paysage. Des gens en demande de sécurité et de qualité sur leur alimentation, du respect du vivant dans son ensemble.

Équilibre fragile, par définition !

Le virus IAHP (grippe aviaire) est venu dévaster, cet hiver, les élevages de volailles trop concentrés. Mais les mesures officielles, soi-disant de prévention, s'attaquent maintenant à l'essence de notre métier : la vie avec la nature, en voulant interdire l'accès des volailles aux parcours. Le plein-air, c'est non négociable.



Nous avons bien fait, malgré les multiples pressions, de résister et de le faire savoir, malgré les sanctions administratives, et qui sait, pénales. Nous n'avons pas le droit de nous coucher devant les intérêts égoïstes des acteurs industriels. Nous nous sommes respectés, en refusant l'abattage « préventif, pour destruction » de nos poulets trop jeunes. Pleins de choix douloureux à faire, avec de la colère bien sûr, mais jamais de haine.



Toujours garder en tête les maximes de l'action non violente :

1 Ne jamais se résigner à l'injustice que nous, ou d'autres gens subissons,

2 toujours privilégier les actions les moins violentes, graduellement !

Et je ressens une énergie qui vient de loin, de nombre de générations avant moi, de mes aïeux, paysans, métayers, serfs. Merci à vous, merci à mes parents qui m'avez transmis cette force de conviction, au nom de votre foi chrétienne que quand on défend une cause juste, et avec amour, rien ne peut nous arriver.

Et je repense au « tremblement de terre », il y a 35 ans, quand tout juste installé paysan, j'apprends que l'État veut construire une poubelle nucléaire sur le site de Neuvy-Bouin. Nous avons dit non. D'abord à quelques-uns, puis avons fait du porte-à-porte, partout, et avec toutes nos énergies, et différences, avec détermination.

Ensemble, nous avons gagné. Contre un projet d'intérêt stratégique national. Et cette victoire collective accrochée sur mon cœur, rie ni personne ne pourra me la retirer.

Les oiseaux ont repris leur concert, avec les premières lueurs du jour.

Allez debout mon gars ; à l'ouvrage, et avec cœur, bonjour ! »

YOANN

Vide ! Tout est vide !

« Nous élevons des volailles depuis 3 générations et pour la première fois, notre élevage est totalement vide. Plus un piaillage de poulet, plus une criaillerie de pintade, plus un cancanement de canard. Silence. Tout est vide ! Je me rends dans un poulailler, j'ouvre les trappes comme d'habitude et j'attends que les volailles, toutes excitées, sortent en courant sur les parcours. Pas un mouvement. Tout est vide ! Plus de bruit, plus de mouvement, plus de vie. Dépouillé. Tout est vide ! Les poulaillers, les champs et les paysans : tous sont vidés !

Pourquoi ? Pour une raison sanitaire... une raison sanitaire ?! Ça, c'est ce que l'on veut nous faire croire. En réalité : un choix politique !

À l'heure où les consommateurs sont plus sensibles à la consommation de produits de qualité. À l'heure où le modèle agricole prôné par la majorité politique est à bout de souffle. À l'heure où la mondialisation provoque la flambée des prix des matières premières en bourse. À l'heure où le changement climatique entraîne des pressions sur la consommation d'eau... Nos fermes produisant des produits de qualité et en réflexion permanente pour plus de résilience font l'objet de décrets incohérents.

Nos politiques et nos dirigeants maintiennent toujours le même discours pour justifier leurs actes : « Il faut bien nourrir le monde » « les consommateurs souhaitent des produits pas chers ».



Mais nourrir la population impose-t-il de poser des actes contre nature? Jamais ils n'oseront répondre « oui » et pourtant nous pourrions l'interpréter de la sorte en entendant : « les oiseaux migrateurs sont un des responsables de la grippe aviaire », « les particuliers comme les professionnels mettent la filière en danger en gardant leurs volailles dehors », « la remise en place de poussin pourrait être conditionner [...] par la bétonisation des bâtiments d'élevage », « nettoyage et désinfection obligatoire ». Alors que faisons-nous? Élevons toutes les volailles confinées dans des bâtiments aseptisés? Détruisons encore plus la biodiversité, en exterminant tous les volatiles sauvages? Vive la cohérence de notre président qui souhaite « Faire de la France une nation écologique!

Les services vétérinaires misent tout sur l'hyper hygiénisation avec pour objectif le risque 0. Mais au final, même des couvoirs protégés par toutes ses mesures de bio-sécurité et de désinfection avec douche à l'entrée du bâtiment et tenue spécifique, ont attrapé la grippe aviaire. Et nous, à côté, indemnes... de grippe aviaire en tout cas. En santé humaine, les maladies nosocomiales sont pourtant connues et font entre 3 à 5 000 décès par an en France. Ce qui prouve bien que le risque 0 n'existe pas et que l'hyper hygiénisation

ne doit pas être la norme chez les humains comme chez les animaux. Des études démontrent les bienfaits de vivre en symbiose avec les micro-organismes, tout comme le film de Marie-Monique ROBIN « la fabrique des pandémies » qui l'explique par le principe de dilution. Au contraire, la désinfection libère de l'espace pour le développement sans limites d'un virus, ce qui fragilise l'environnement. Notre bon sens paysan l'observe naturellement, mais ça ne devrait pas être à nous de le prouver.

Face à ces incohérences qui nous mènent droit dans le mur, je pense colapsologie. Je m'amuse à m'imaginer dans ma ferme, confronté à des pénuries d'électricité, de gaz ou de gasoil à devoir déplacer mes cabanes à cheval, distribuer l'aliment avec des méthodes low-tech. Et je me rassure en me disant que je n'ai pas besoin de grand-chose pour survivre : un air sein, de l'eau potable, une terre cultivable et des amis. Je suis résigné à défendre ces essentiels, que j'estime menacés et je suis persuadé que les paysans seront les tremplins du monde de demain. Notre combat est loin d'être égoïste, il a une vision bien plus lointaine qu'un quinquennat. Soyons fière d'avoir fait émerger une solidarité via notre collectif *Sauve qui poule Poitou*. Continuons sur cette voie. »

AURÉLIE

Les maux d'Aurélié

«Ce n'est sûrement pas un hasard si ma lettre est prête aujourd'hui. Le 23 juin 2011, on était aussi un jeudi, notre vie a pris un sacré virage quand j'ai perdu mon père agriculteur. Depuis trop de familles subissent le même sort. Ce jeudi 23 juin 2022 jamais je n'oublierai même si on est dans une période difficile.

En 2005, on est un jeune couple, on cherche une maison à rénover et on tombe sur le charme d'une petite ferme, de 12ha, avec une maison abandonnée et une grange attenante. Tout se précipite : le compromis de vente, rendez-vous chez le notaire qui nous dit « *Mes p'tits jeunes il faut se marier pour un tel projet et avant l'achat* », allez on se marie en 3 semaines, pas le choix, les parents subissent.

Et voilà 16 ans cette semaine. En 2006, à l'âge de 23 et 24 ans, nous avons fait le choix par conviction de s'installer sur cette petite ferme. Nous avons créé de toutes pièces notre entreprise en élevant des volailles par petits lots, en leur offrant la liberté de gambader dans la bonne herbe de Gâtine, en leur laissant du temps pour faire de bonnes volailles comme autrefois. On aménage un labo aux normes dans l'écurie pour préparer de bons produits pour proposer une alimentation

saine dans les foyers, dans les cantines... pour une santé meilleure. L'aménagement de la grange en boutique nous permet le contact avec les consommateurs pour expliquer notre travail, notre façon de produire, donner les conseils de préparations...

J'ai certainement fait ce choix également par mon vécu d'enfance que je ne voulais pas reproduire ! Mes parents ont été influencés par la politique agricole, il fallait produire à outrance, on parle de l'après-guerre et pourtant on était dans les années 1990 2000, l'arrivée des OGM, de la PAC. Je suis fille d'agriculteur et agricultrice en vaches laitières, pas de vacances en famille (et pour y avoir goûter depuis 10 ans je me rends bien compte qu'on a loupé quelque chose). J'ai un vague souvenir de

vaches au champ, mais plutôt de prairies détruites pour y mettre des céréales. Je suis la génération qui a servi de jalon dans les champs pour traiter les cultures. Je fais partie des enfants qui ont vu ses parents travailler 7 jours/7 sans jamais se plaindre du travail, mais de la rémunération et du manque de reconnaissance. Je les ai vus jeter leur lait pour éviter les pénalités pour avoir dépassé leur quota.

On est encouragé par les clients, on est persévérants, passionnés et on adore notre métier, mais à quel prix ?

Je les ai vu augmenter le troupeau, monter des poulaillers pour travailler plus et gagner pareil. Et je fais aussi partie des enfants qui ont perdu leur père.

Je choisis donc la vente en circuits courts. C'est aussi beaucoup de travail et d'énergie. En effet, les quantités sont minimes et multiples, ce qui fait qu'on n'est pas efficace. Nous élevons des volailles de tous âges sur 7 petits bâtiments, on les ramasse tous les dimanches soirs à la tombée de la nuit (l'été il est tard), des préparations d'une multitude de recettes sans conservateur donc pas possible d'anticiper pour faire plaisir à un maximum de personnes, la vente aux particuliers en plus d'une comptabilité un peu complexe. Il faut aussi plusieurs années pour créer tout un réseau solide. On est encou-

ragé par les clients, on est persévérants, passionnés et on adore notre métier, mais à quel prix ?

Il y a 2 ans, on se développe particulièrement sur l'activité traiteur à la ferme. On prévoit d'embaucher deux personnes, mais le COVID arrive. Tous les repas s'annulent. Avec le confinement, pendant plusieurs semaines, au magasin c'est la cohue, tout le monde se presse pour pouvoir s'approvisionner. On s'est activé à proposer un maximum de produits on s'est adapté en proposant du drive, en réorganisant le magasin, en prévoyant un abri pour l'attente qui pouvait être longue parfois... mais aujourd'hui on est bien loin de cette euphorie...



On continue d'y croire, on continue notre travail dans les meilleures conditions possible... Mais arrive LA GRIPPE AVIAIRE le lundi 28 février 2022, alors qu'elle avait déjà eu lieu en 2017 aux portes de chez nous. Notre commune est de nouveau en zone de surveillance. Notre ferme se vide pour la deuxième fois. Indépendants, nous sommes commandés par l'État, la Préfète de notre département a possibilité de déroger ou non les lois sous l'influence des groupements avicoles.

■ **Voilà que maintenant on doit mettre nos volailles sous cloche.** Plus le droit de les faire profiter des extérieurs, ensuite seulement sur des parcours réduits. On a peur des décisions administratives alors on obéit.

■ **Depuis le mois de février, chaque semaine pour pouvoir aller à l'abattoir, on doit demander un laissez-passer.** On n'a pas le droit de se croiser avec d'autres éleveurs alors on nous impose des heures et des jours différents. Normalement on a rendez-vous les lundis à 7 h, et bien là il a fallu s'adapter entre les lundis jusqu'à midi voir les mardis matins, ce qui a un impact considérable sur nos préparations de produits frais pour ouvrir notre boutique les mercredis. On nous impose une visite vétérinaire les dimanches ou lundis matins, facturée à notre nom soit 1 000 € au total. Ensuite on envoie une demande informatique, heureusement on fait partie de la génération à l'aise avec l'informatique, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. La DDCSPP répond normalement au plus vite, mais parfois nous crée un stress considérable, nous sommes attendus à l'abattoir. Tic Tac Tic Tac... Toutes ces démarches nous prennent beaucoup de temps, souvent toute la matinée.

■ **On nous fait peur avec le dépeuplement préventif :** tuer nos volailles en bonne santé, trop jeunes pour la consommation, elles seraient donc destinées à l'équarrissage. On reçoit des mails impersonnels avec en pièces jointes l'arrêté préfectoral et un infini tableau avec tous les noms des fermes concernées. Finalement, notre commune n'a jamais été concernée.

■ **Nos poulets sont sauvés,** on peut donc les commercialiser jusqu'à cette semaine. On ferme notre boutique toute une partie de l'été. La ferme est vide, le silence est pesant. La boutique attenante à notre cuisine va être dans le noir 5 semaines.

■ **En effet, il est impossible de rentrer des poussins dans les zones de surveillance,** malgré les visites vétérinaires qui prouvent que tout va bien. On ne pense pas aux indemnisations, elles concernent rarement les élevages indépendants. La chambre d'agriculture nous informe que les dossiers de demandes ne sont pas sortis alors que certains éleveurs n'ont plus de travail depuis le mois de mars et qu'ils percevront 50 % au mois de décembre et 50 % en mars 2023. En attendant, ils doivent survivre avec 500 € par mois (aide du département et de la MSA).

**Petit rappel :
Les cas de grippe
aviaire ne se sont
pas développés dans
des fermes comme
les nôtres**

■ **Heureusement pour nous éleveurs de volailles indépendants, on est solidaires et certains se sont mobilisés pour nous élever des poulets.** Il faudra déplacer tous ces poulets au mois de juillet quand les zones réglementaires seront levées pour qu'on puisse reprendre une vie à peu près normale. La semaine dernière, on reçoit l'accord, nous allons être livrés le lundi 20 juin, on prépare le bâtiment, on allume le chauffage, nos poussins sont nés enfin un espoir ! Eh bien non, le couvoir tout près de chez nous est repris par une coopérative, et les administrateurs ont décidé de ne pas livrer les fermes indépendantes, plein-air. Ils ne comprennent pas qu'on défende le plein-air et veulent nous coincer. Ils assument complètement, en précisant que c'est de bonne guerre. Petit rappel : les cas de grippe aviaire ne se sont pas développés dans des fermes comme les nôtres (petites densités, volailles plein-air, pas de déplacements d'animaux et pas d'interventions d'humains extérieurs). Nous sommes coincés depuis 4 mois et ils se vengent parce qu'on veut élever nos poulets en plein-air et nous refusons les abattages préventifs

sur les animaux sains. Ils ont quasiment le monopole, ils sont très très forts...

On aime notre métier, mais à quel prix ? Voilà 4 mois que nous travaillons avec un stress bien trop intense. Je ne connaissais pas WhatsApp, alors que je n'en décroche plus avec le réseau *Sauve qui Poule*. Notre couple, nos enfants en subissent les conséquences et ce n'est pas juste.

La Chambre d'Agriculture nous informe, mais ne soutient pas nos revendications. Pour ne pas rester seuls, avec les producteurs de volailles plein-air nous avons créé un collectif (collectif qui existe déjà dans le Gers et les départements touchés). On a besoin des Consom'Acteurs pour défendre nos causes.

Aurélien qui a embarqué son mari et ses filles dans une sacrée aventure. »

1. <https://sauve-qui-poule-poitou.fr>



MARIE-JO ET FRANÇOIS

Aurons-nous la force de nous battre pour transmettre à un jeune un mode d'élevage respectueux de la planète ?

« Nous sommes éleveurs de volailles bio en Deux-Sèvres en agriculture biologique depuis plus de 30 ans. Nous travaillons avec 4 salariés. En plus des diverses volailles que nous proposons entières ou découpées, nous élaborons des terrines et des plats cuisinés dans un labo de transformation sur la ferme. Par son orientation en agriculture biologique en plein-air, la ferme contribue à un partage du travail en local, au bien-être de nos volailles, à la sauvegarde et au respect de son environnement.

En raison de l'épidémie de grippe aviaire dans l'ouest de la France, l'État nous a imposé un dépeuplement massif de notre élevage, alors que nos vétérinaires ont toujours certifié la bonne santé de nos volailles.

Aujourd'hui l'élevage est vide pour la première fois depuis 60 ans!!! Cela nous bouleverse terriblement et nous devons attendre le feu vert de la DGAL pour remettre en élevage poussins et canetons.

Cette situation est catastrophique humainement et économiquement.

Nous avons toujours aimé notre métier.

Voir grandir nos volailles tranquillement dans nos prés en bord de la Sèvre Nan-

taise, sur cette terre où les rochers de granit et les grands arbres signent la beauté de notre territoire. Élaborer des terrines et des plats cuisinés avec ces volailles douces et goutteuses.

Proposer à nos clients les mêmes volailles que nous mettons sur la table pour nos repas de famille avec nos enfants et petits-enfants.

Voir dans les yeux de nos clients que nous avons fait le bon choix, que nous les réjouissons et qu'ils se régaleront eux aussi.

Alors que nous arrivons au crépuscule de notre vie professionnelle, nous nous interrogeons Pourrons-nous continuer ou est-ce que le modèle agro industriel va imposer sa loi et faire disparaître les petits paysans comme nous ?

Aurons-nous la force de nous battre pour transmettre à un jeune un mode d'élevage respectueux de la planète, plébiscité par nos clients, mais broyé par un modèle normatif et mondialisé ?

Aurons-nous la joie de dire à notre quatorzième petit enfant : « vient Jade, la nuit tombe, nous allons rentrer les poulets, et les canards dans leurs cabanes ! »

OÙ EN SOMMES NOUS ?

Suite à la crise de la grippe aviaire 2021-2022, le Ministère de l'Agriculture a engagé des discussions pour adapter la feuille de route grippe aviaire de l'été 2021. Ces discussions sont menées avec les seules interprofessions, qui sont loin de représenter tous les éleveur-euses. La Confédération paysanne a donc rédigé une contribution pour la révision de cette feuille de route. C'est cette feuille de route qui a imposé l'obligation de la claustration de tous les élevages, y compris de plein-air. Cette mesure de claustration qui a fait la preuve de son inefficacité sanitaire, et pourtant le gouvernement ne compte pas revenir dessus !

Deux priorités sur lesquelles la Confédération paysanne ne lâchera pas :

- La suppression de l'obligation de claustration.
- L'adaptation des mesures de biosécurité à l'échelle de chaque ferme et de chaque territoire.

ALLER PLUS LOIN

- **Le pacte pour une gestion efficace de l'influenza aviaire du Modef et de la Confédération paysanne**

https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/pacte-gestion_GA2022.pdf

- **Bibliographie des données scientifiques**

[https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/bibliographie_donnees_scientifiques\(1\).pdf](https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/bibliographie_donnees_scientifiques(1).pdf)